

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL,

Du Jeudi 8 Avril 1830.

Avec permission du Magistrat. — Editeur, C.-H. WOLFRATH, impr. du Gouvernement et du Magistrat.

Avec permission de M<sup>l</sup>l. les Quatre-Ministres.

Le public est prévenu que dès Lundi 12 à Samedi 17 courant, de 9 heures du matin à 9 heures du soir, on pourra voir à la petite salle du Concert, la représentation optique des plus belles vues du monde, soit de villes et contrées, avantageusement connue sous le nom de

COSMORAMA,

ou

VOYAGE PAR LE MONDE EN CHAMBRE,  
dont l'affiche du jour donnera les détails.

La salle sera ouverte à toutes les heures indiquées, et cela pour une ou plusieurs personnes à-la-fois, auxquelles se recommande respectueusement,  
P. BOHLAND, de Hambourg.

## ORDRE DU JOUR

POUR LE PREMIER DÉPARTEMENT.

1. Tous les militaires du 1<sup>er</sup> Département, qui auront quelques infirmités ou des raisons d'exemption prévues par le règlement à faire valoir pour se dispenser du service, sont tenus de se rendre chez M. le docteur Touchon, chirurgien-major du Bataillon, demeurant à l'entrée de la rue des Moulins de Neuchâtel, savoir : ceux de la campagne le Jeudi 15 Avril courant, dès 10 heures du matin à midi, et dès 2 heures à 5 heures du soir, et ceux de la ville le Vendredi 16 Avril, aux mêmes heures; passé ce tems ils ne pourront plus faire aucune réclamation, et seront astreints, ou à servir, ou à subir les peines fixées par le Règlement militaire.

Neuchâtel, le 3 Avril 1830.

Le Chef du premier Département,  
(s.) PETTAVEL, Lieut.-colonel.

## ARTICLES OFFICIELS.

2. Les créanciers et autres intéressés à la masse en décret des biens et dettes de feu Jean-George Kramer, maître boulanger, sont prévenus que la nouvelle journée pour reprendre les errements de ce décret, a été fixé par M. le châtelain de Thielle au Vendredi 16 Avril courant; en conséquence ils sont, les uns et les autres, péremptoirement assignés à se présenter le dit jour, dès les 9 heures du matin, dans la maison de Commune à St. Blaise, pour y faire valoir leurs droits, sous peine de forclusion. Donné au greffe de St. Blaise, le 3 Avril 1830.

DARDEL, greffier.

## VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES.

3. M<sup>me</sup> DuPasquier-Dorvic expose en vente à la minute, chez M. Clerc, greffier à Colombier, la propriété que ses enfans possèdent aux allées de Colombier, entre l'allée dite d'Auvernier et la grande allée, de la contenance de 19 1/2 poses en un max, à us-de-clos et déchargée du cens en argent dont elle était grévée. Si les offres sont suffisantes, l'adjudication définitive aura lieu en l'étude du notaire susdit, le Vendredi 30 Avril courant, à 4 heures après midi. S'adr., pour les renseignements, à la dite Dame à Colombier.

4. David Luguenbühl, fermier à la Prise, au-dessus de Montmollin, exposera en mises juridiques, le Lundi 12 Avril courant, onze vaches, dont deux propres pour engraisser; tout son train de labourage, comme chars, charrues, herses, chaînes, crocs, fossiers, fourches et rateaux; de la batterie de cuisine, du froment, de l'orge, de l'avoine et plusieurs autres articles non spécifiés, pour éviter longueur. Ces enchères auront ainsi lieu le Lundi 12 Avril courant, dès les 9 heures du matin, sous des conditions favorables.

5. La maison que la Chambre d'éducation de la Chaux-de-Fonds possède au village de ce lieu, composée de trois étages sur le plein-pied, distribuée pour six vastes et beaux logemens, outre le rez-de-chaussée où l'on pourrait établir un grand magasin. Elle est très-solidement bâtie, entre deux rues, en face de l'auberge du Lion-d'or, dans une exposition très-agréable et très-avantageuse à quelque usage que l'on veuille la

destiner. Elle est mise en prix à 1500 louis d'or neufs, et l'adjudication s'en fera le Lundi 19 Avril courant, dans la salle d'audience de la maison-de-ville de la Chaux-de-Fonds, où les amateurs sont invités à se rendre, à 2 heures après midi, pour faire leurs dernières offres; et en attendant les enchères seront reçues sur la minute déposée au greffe du dit lieu, avec les actes de propriété et le plan du terrain attenant, sur une partie duquel il peut encore être bâti.

6. Le propriétaire de l'auberge de Brot s'étant décidé à faire la vente de son établissement, l'expose à la minute qui est déposée chez le Sieur Ducommun, notaire, aux Ponts. Cette auberge est très-avantageusement placée sur la grande route de France, et à une distance telle de Neuchâtel qu'elle est l'étape préférable, soit en partant de cette ville, soit en s'y rendant. Elle se compose d'un bâtiment contenant de beaux appartemens et chambres à loger, salles à manger, vaste cuisine dans laquelle coule une fontaine intarissable, deux belles caves, lessiverie; deux bâtimens à proximité contiennent des écuries commodes pour cinquante chevaux, greniers à foin et remises; une fontaine abondante, avec un vivier pour le poisson, existe à côté de ces bâtimens et en face de l'auberge, et immédiatement à côté de cette dernière est un grand jardin planté d'arbres fruitiers, bien tenu. L'auberge dont il s'agit étant la seule dans le village où est établi un bureau pour le transit des vins étrangers, elle en retire de grands avantages parce que les conducteurs de ces vins sont obligés de s'y arrêter. Le jour de l'enchère pour cette vente est fixé au Samedi 8 Mai prochain, et aura lieu dans la dite auberge à Brot-dessous, dès les trois heures après midi. Les amateurs peuvent, en attendant, s'adresser au dit Sieur Ducommun, notaire aux Ponts, pour connaître les conditions de cette vente, ou à M. Frédéric Borel-Warnod, négociant, à Neuchâtel. Ces immeubles sont en prix N<sup>o</sup> L. 13430.

7. Le Sieur Jean Jaquet, grand-sautier de Rochefort, agissant sous sa relation de curateur de Henriette, veuve d'Abram-David Jacot, expose en vente à la minute, l'auberge que sa pupille possède à Montmollin, Juridiction de Rochefort, laquelle est dans une position des plus avantageuses, étant sur le bord de la grande route de Neuchâtel au Locle, et sur celle également du Vignoble à la Chaux-de-Fonds, ce qui rend le passage considérable. Cette auberge renferme de belles chambres, grande cuisine, belle et bonne cave, vastes écuries, en un mot, elle réunit l'utile à l'agréable. Le Sieur curateur joint aussi, pour faire partie de cette vente, un jardin, verger planté d'arbres fruitiers, et trois poses d'excellentes terres très-productives, non très-éloignées de l'auberge, franchises de dimes et de cens fonciers. Les amateurs de cet établissement ainsi que des terrains qui en font partie, sont invités à se rencontrer pour en faire l'acquisition, dans l'auberge de Brot-dessous, le Samedi 8 Mai prochain, dès les 3 heures de l'après-midi, qui est le même jour de la vente de celle de ce dernier endroit. En attendant on peut prendre connaissance des conditions de la minute, chez le Sieur Ducommun, notaire, aux Ponts, et le Sieur curateur donnera tous les renseignements désirables au sujet de ces immeubles. Le tout est en prix à L. 8400 du Pays.

8. M. d'Ivernois, conseiller d'Etat et trésorier-général, en sa qualité d'exécuteur testamentaire et de liquidateur de la succession de feu M<sup>lle</sup> Sophie-Adèle DuPasquier, sa nièce, expose en vente à la minute, chez M. Jacottet, notaire à Neuchâtel, les immeubles de cette masse, consistant essentiellement dans le beau et grand domaine dit de Charrière, à Colombier, et en diverses pièces qui y ont été réunies: le tout consiste: 1<sup>o</sup> En champs, prés irrigués et verger garnis d'arbres fruitiers, ensemble environ 25 poses. 2<sup>o</sup> Environ 150 ouvriers de bonnes vignes, dont 120 en un seul max. 3<sup>o</sup> Une grande maison d'habitation, avec grange, écurie, cours et aisances, source abondante et jaillissante. 4<sup>o</sup> Une maison de ferme séparée, où est l'encavage, pressoirs et futailles, belle et grande cave, à voûte forte, grand jardin enclos de murs et garni d'arbres fruitiers. 5<sup>o</sup> Un moulin avec propriété du cours d'eau. Ce domaine est en pleine valeur et d'un grand rapport. On peut s'adresser pour le voir à M. le justicier J.-J. Fatton, à Colombier, et prendre connaissance

des conditions de la vente chez le susdit notaire, charge de recevoir les offres, soit sur le tout, soit sur les parties formées en trois ou quatre lots, au gré des amateurs. Et si les offres sont satisfaisantes, il sera passé à la vente et adjudication définitive, Jeudi 29 Avril, à 4 heures après midi, en l'étude du notaire Jacottet, à Neuchâtel. — L'enchère juridique du mobilier aura lieu dans la maison à Colombier, après la vente du domaine, sur le jour qui sera plus tard indiqué.

9. En vente chez M. Jacottet, notaire, la possession de Perrot, au Sablon, consistant, 1<sup>o</sup> en une vaste maison en bon état, contenant, outre des logemens commodes et suffisants, et toutes dépendances, deux pressoirs et des caves meublées pour environ 160 bosses; 2<sup>o</sup> du terrain en jardin, planté et vignes, d'environ quatre poses, garni d'arbres fruitiers. On peut prendre connaissance des conditions de la vente chez le notaire, et la vente définitive aura lieu, en cas d'offres satisfaisantes, le Mardi 13 Avril prochain, à 3 heures après midi, au domicile dudit notaire Jacottet.

10. Feu M. le chapelain DuPasquier ayant reçu diverses propositions pour la vente de son verger au faubourg du Cret, l'hoirie s'est déterminée à recevoir les offres qui pourraient lui être faites à ce sujet; en conséquence, elle a déposé chez M. le notaire Jacottet, en ville, les conditions sous lesquelles elle se déterminera à vendre, ensemble ou séparément, les propriétés suivantes, selon que, par des offres partielles, le tout serait placé à un prix satisfaisant. 1<sup>o</sup> Le beau et grand verger implanté d'arbres fruitiers en pleine valeur, situé au faubourg du Cret, dans lequel il y a un petit jardin et un puits, et jouxtant du côté de bise la possession de M. le docteur de Pury, de vent celle de M. Blancard, ci-devant Perrin, de joran le chemin de Cloud-brochet, et d'ubère la grande route. On recevra, pour cet immeuble même, des offres partielles dans le sens de sa division en deux ou trois portions d'ubère en joran. 2<sup>o</sup> Le jardin au-dessus de ce verger (dont il est séparé par le chemin de Cloud-brochet), et la vigne en terrasse au-dessus dudit jardin, le tout en un max, contenant environ 7 ouvriers, jouxte de bise l'hoirie DuPasquier, de vent M. de Pierre, maire de Rochefort, de joran la possession de M. F<sup>o</sup> Jeanjaquet, du Petit-Conseil. Il y a dans cette propriété un excellent puits. 3<sup>o</sup> Une vigne aux Parcs-du-milieu, F<sup>o</sup> n<sup>o</sup> 38, d'environ 12 ouvr., en fort bon état, plantée moitié en rouge, moitié en blanc, jouxte de vent M. le lieutenant Droz et M<sup>lle</sup> DeLuze, de bise M<sup>me</sup> la colonelle de Tribolet et M. Guillebert, pasteur. Les amateurs sont invités à prendre connaissance des conditions de la mise en vente, chez le notaire, et y faire leurs offres, ensuite desquelles il pourra être passé à une adjudication définitive, au jour qui sera ultérieurement fixé.

## AMODIATIONS PAR VOIE D'ENCHÈRES.

11. On donne avis que la Communauté de Cortailod exposera en mises publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, l'amodiation pour six ans consécutifs, à commencer au 11 Novembre prochain 1830, de ses moulins, scierie, huilerie, etc., avantageusement situés sur un cours d'eau abondant et permanent. Ces mises auront lieu à la maison-du-village de Cortailod, le Lundi 12 Avril prochain, à 10 heures du matin, aux conditions qui seront lues. Il serait inutile de se présenter sans être porteur de certificats de moralité et de capacité, et sans offrir de bonnes cautions.

## A VENDRE.

12. Oeuvres de J.-J. Rousseau, ouvrage neuf; broché, 46 vol. S'adr. à M. C.-H. Montandon.

13. Esquisses historiques des principaux événements de la révolution française, depuis la convocation des Etats-Généraux, jusqu'au rétablissement de la Maison de Bourbon; par Dulaure. S'adr. au bureau d'avis.

14. On trouvera toujours chez M<sup>me</sup> Colin, du fil à tricoter et à coudre, coton idem de diverses couleurs, idem à marquer, mouchoirs de poche en fil blanc de Silésie, et autres articles en ce genre, aux plus justes prix.

15. Les personnes qui désireront se procurer de la graine du chou-arbre de Laponie, pourront s'en procurer à la pharmacie Matthieu, qui vient d'en recevoir une petite quantité.
16. Un couturier de Neuchâtel et Valangin, par le Président d'Ostervald. S'adresser au bureau d'avis.
17. Deux beaux vases en fer coulé, en forme d'urne, hauts de 3 pieds 5 pouces, propres à être placés sur un portail, sur des piédestaux dans un jardin, ou sur une fontaine. S'adr. au Sieur Marthe, serrurier, en ville, qui les cédera pour L. 116.
18. De la véritable orge d'Ulm, à 3 batz et à 9 cr. la livre, des pruneaux de Bâle première qualité, à 11 cr. la livre; plus, de véritable gruz et habermehl de Berne, chez C.-A. Goldammer, à Auvignier.
19. Deux à trois cents bouteilles ordinaires, de différentes formes et qualités. S'adresser chez M. J.-L. de Pourtalès-Boive.
20. Présentement, dans le magasin de M. Wavre-Wattel, près du Bassin, des gypses de Thoune et de Berne, de première qualité, en tonneaux de différents grandeurs, à juste prix; ainsi que des tuiles, carons, planelles, crenaux et grandes plattes pour fours, d'une des meilleures tuileries de la Suisse. De plus, au gré de MM. les agriculteurs, des graines de trèfle à fleur rouge, de luzerne du Dauphiné, et de fenasse, ainsi que quelques cents émines d'esparcette du pays à prix modique.
21. La Communauté de Valangin faisant construire un four à chaux à proximité de la grande route, près de la Borcarderie, et qui sera ouvert, vers la fin du mois de Mai prochain, prévient les personnes qui en auront besoin, qu'elles peuvent s'adresser au Sieur Louis Quinche gouverneur de Commune, à la maison-de-ville du dit lieu, qui est chargé de recevoir les souscriptions au prix de 21 batz la bosse.
22. De bonne bière de Mars. S'adr. à M. J.-D. Andrié, marchand de vin, lequel offre aussi un cheval, à choisir entre deux, dont l'un va poser 5 ans, et l'autre 8 ans, tous deux manteau brun.
23. Un uniforme complet, fusil d'ordonnance et schako, etc. : le tout à bon compte. S'adr. à Meyer, ferblantier, rue des Moulins.
24. Chez M. Louis Perregaux, près la salle du Concert, un nouvel envoi de chocolats de Paris, véritables et de la meilleure fabrication, en diverses qualités, dans les prix de 12, 16 et 20 batz.
25. Laurent Thévenon est pour cette année, comme du passé, bien assorti en chapeaux de paille de Venise pour Dames, Demoiselles et enfants, ainsi que de tarés, à des prix bien bas. Son magasin est toujours le même sous l'auberge du Poisson, à côté de celui de M<sup>lle</sup> Metzner, à Neuchâtel; et à Cressier à son domicile, où il en a aussi un joli assortiment.
26. Deux habits noirs, encore en très-bon état. S'adr. au bureau d'avis.
27. Un superbe déjeuner en porcelaine; deux lits à une personne, et des malles de diverses grandeurs, chez Borel, maître tapissier.
28. Vin rouge 1827, bonne qualité, à 5 1/2 batz le pot, par brande. S'adr. au capitaine Roulet.
29. Une bonne couette, chez M<sup>lle</sup> Houbler, maison-neuve.
30. M<sup>me</sup> Stram, à Cortaillod, fait et vend des robes, des corsets, des chemises pour grandes personnes et pour enfants. Plus, à vendre, un pantalon et des guêtres pour militaires, ainsi qu'un armement complet. — La même recommande les dentelles et fait les points d'esprit à l'aiguille, ainsi que les repasses. Le tout à un prix modique.
31. Au-dessous du prix courant, de beau fil de ritte de différentes qualités, provenant d'un établissement de filature p. occuper les pauvres pendant l'hiver. La vente s'en fera tous les Lundis, de dix heures du matin à midi, chez M<sup>me</sup> Bovet-Bonhôte, aux Terreaux.
32. Brodt, perruquier, vient de recevoir de nouveau un bel assortiment d'ouvrages en cheveux p. Dames, au goût du jour, savoir: tours à bandeaux indéfrisables, tours à ballon de 7 boucles de chaque côté, aussi indéfrisables, idem de 5 et de 4 boucles; touffes et coulisses défrisables, bien montées; tours doubles sur deux rangs défrisables, idem simples de 4 boucles; per-ragues pour hommes, faux-toupets montés sur métallique. Parfumerie fraîche, eau de Cologne, pommade à la graisse d'ours pour faire croître les cheveux, etc. — De plus, environ 160 lb. de crin d'Amérique première qualité, pour matelas, qui, tant sous le rapport du prix que sous celui de la qualité surtout, satisfera pleinement les personnes qui en feront usage; on en peut voir des échantillons au poids public. Sa demeure est maison Montandon, rue neuve dite des Poteaux.

33. Chez Borel, tapissier, près de l'hôtel de la Balance, un très-bel assortiment de glaces de la manufacture royale, baguettes dorées pour glaces et pour gravures, tapisseries, devants de cheminée, petits meubles en acajou, dorures, franges en soie et en coton, plumes et duvets pour lits, crin et laine p. matelas, et en général tout ce qui concerne l'ameublement.
34. De fort beau froment de printemps, pour semence. S'adr. au lieutenant-colonel Courant, à Greng, près Morat.
35. Pendant le courant de la semaine, divers meubles et effets, tels que bois de lits, lits de repos, tables, etc. S'adr. à M<sup>lle</sup> Petitpierre, chez M<sup>me</sup> Petitpierre-Pettavel.
36. Faute d'emploi, un beau cheval de cabriolet, manteau noir, marqué en tête, venant de poser 5 ans; il joint à une grande vivacité un fort bon caractère, et se fait remarquer par sa rapidité. S'adresser aux Bercles.
37. Chez M<sup>me</sup> Borel née Gacon, des chandeliers ouvragés en fer fondu, ainsi que des schalls en laine qu'on lui a remis en commission: le tout à des prix avantageux.
38. Un balcon d'environ 40 à 50 pieds, en très-bon état et d'un goût moderne. S'adresser à Claparède fils aîné, maître serrurier, près le Temple-neuf.
36. J.-C. Schmid, culotier-bandagiste, est très-bien assorti en bandages, bretelles et jarretières élastiques, gants de Fleurier et autres de toutes qualités, casquettes en drap, en crin et en printanière, de tout genre: le tout à juste prix.
40. Fréd. Loup, maître tailleur, rue du Temple-neuf, étant pourvu de bons ouvriers, peut confectionner, dans le dernier goût, des habits en drap bleu superfin depuis L. 26 à L. 41, dits en drap noir aux mêmes prix, dits couleur flamme d'enfer, dernier genre à Paris, de L. 38 à L. 41; vestes en drap zéphir, première qualité, boutons du dernier goût, dites en circassienne de L. 22 à L. 24; étoffes en laine pour vestes de couleurs différentes, de L. 16 à L. 18; pantalons napoléons-cord, tout laine, nuances à la mode, depuis L. 10 à L. 11; étoffes d'été, bonnes couleurs, depuis L. 4 à L. 9; uniformes en drap bonne qualité, garnis en casimir écarlate, boîne doublure et boutons plaqués en argent, depuis L. 21 à L. 26, et en général tout ce qui a rapport à sa profession, au plus bas prix possible.
41. Une petite calèche à un cheval ou à deux chevaux, avec un avant-toit. S'adr. à M. Barbezat, concierge, au château de Neuchâtel.
42. Chez M. Antoine Fornachon, de superbes glaces, de diverses grandeurs et richement encadrées, à des prix extrêmement bas.
43. Véritables gants danois glacés, en belle peau, couleur naturelle, à L. 8 de Suisse, la 12<sup>me</sup> de paires. On est prié d'envoyer l'argent d'avance, et franc de port, à Christophe de Christophe Bourcard, à Basle.
44. M. A. Wittnauer, rue des Moulins, attend d'Angleterre une partie de guingans et d'autres articles pour le printemps, qui arriveront sous peu. Il en a déjà reçu un envoi dans les dessins nouveaux, d'un très-joli goût, impressions anglaises sur mousseline, shirtings de différentes qualités, cravattes façonnées et unies, coutils blanc et en lin pour pantalons, gilets valencias, etc., qu'il est à même de céder à des prix très-avantageux, puisqu'il tire ces marchandises-là directement de fabrique.
45. Un tas de foin de 30 à 40 toises, première qualité, qu'on peut voir à la Croix d'or à Chézard, et pour les renseignements, s'adresser à Raymond fils, architecte, à l'Evoile.
46. Environ 30 toises de foin, et 10 de regain, très-bonne qualité. S'adr. à M. Henri-J. Vouga, à Cortaillod.
47. Un tas de fumier bien conditionné, de 1100 à 1200 pieds; plus, un petit char à échelles, en bon état. S'adr. à Rodolphe Gaschen, maître voiturier.
48. Un tas de fumier bien conditionné, d'environ 1000 pieds. S'adr. au Sauvage.

#### IMMEUBLES.

49. Une vaste maison appartenant aux héritiers de défunte D<sup>lle</sup> Marianne Clottu, et située au centre du village de Hauterive, comportant deux logemens, deux pressoirs, remise, galetas, grange, écurie et d'autres dépendances; plus, un jardin et une vigne d'environ 1 1/2 ouvriers, qui joutent la dite maison, ainsi qu'un verger à-peu-près vis-à-vis, planté d'arbres fruitiers d'un bon rapport. S'adresser, pour voir ces immeubles, au Sieur Gustave Heinzely, au dit Hauterive, et p. les conditions de cette vente, au greffier Dardel, à St. Blaise.
50. Une vigne tierce, très-bien entretenue, de la contenance de 5 ouvriers, située aux Parcs-du-milieu. S'adr. au bureau d'avis.

51. Une possession à dix minutes de la ville, sur laquelle elle domine, et qui a la belle vue des Alpes. Il y a un jardin cultivé et garni d'arbres de très-bons fruits, et un cabinet avec cheminée. S'adr. au bureau d'avis.
52. A Auvignier, une maison agréablement située, ayant vue sur la place des Epancheurs, joûte de vent M. Maire, maître tailleur, composée d'une cave, cinq chambres, etc. etc.; un jardin à peu de distance, contenant environ demi-ouvrier de place, S'adr. p. le prix et les conditions, au secrétaire Cortaillod, au dit lieu.
53. 1<sup>o</sup> Une maison neuve, très-bien bâtie, composée de quatre grands appartemens, située dans un des plus beaux quartiers du village de la Chaux-de-Fonds, sur une route fréquentée et au soleil levant. Ce bâtiment possède un terrain d'aisance considérable, sur lequel on pourrait bâtir. 2<sup>o</sup> Un autre bâtiment, comprenant une belle et grande lessiverie, avec une chambre, un appartement au-dessus, à côté une remise et un bûcher. 3<sup>o</sup> Enfin, un bâtiment pour ainsi dire contigu aux précédens, où il y a une grange, une écurie et un grenier à foin. On pourrait facilement, et à peu de frais, y faire deux beaux appartemens, ou une boulangerie et un appartement au dessus. Ce bâtiment, qui peut être vendu séparément des autres, possède aussi un grand terrain de dégagemens. Les conditions de cette vente sont déposées en l'étude de M. Challandes, notaire et avocat, à la Chaux-de-Fonds, où les amateurs sont invités à en prendre connaissance. Cette vente n'étant point sujette à homologation, sera définitive dès que les offres seront équivalentes au prix de ces immeubles. Il ne sera exigé aucun argent comptant, et l'entrée en jouissance pourra être fixée au gré de l'acquéreur. Le rapport annuel est de 78 louis. Les deux premiers articles ci-dessus sont minuites au prix de 1525 louis, et le troisième à celui de 150 louis.
54. Grand et beau domaine à vendre par suite de décès du propriétaire. — Cet immeuble est situé dans le Canton de Berne, bailliage de Porentrui, sur la route qui conduit à Belfort, et sur le bord de la rivière d'Alain, dans un site agréable et très-fertile. Il consiste: En 67 journaux terres labourables, première qualité, 74 fauchées de prés arrosables, 15 journaux de forêts exploitables, 15 journaux de pâturages, 3 journaux de prés artificiels; une grande et belle maison de maître et de ferme, deux belles granges, plusieurs jardins, fontaines, jet d'eau et cour: le tout d'un seul morceau. De l'autre côté de la rivière (sur laquelle est un beau pont en pierres de taille) il existe, six roues qui font tourner ensemble un moulin, une foule à chanvre, une huilerie, une usine à gypse et une tuilerie; une belle maison de régie: le tout bâti à neuf et entièrement réuni. Le revenu net, déduction des impositions, est de 5060 francs de France par an. On peut entrer en jouissance de suite, et on aura toutes facilités p. les paiemens. On trouvera un fermier p. les usines, et même, si cela convient, un acquéreur de cette partie du domaine. S'adresser, pour d'ultérieurs renseignements, à M. l'avocat Challandes, à la Chaux-de-Fonds.
55. (Ou à amodier pour être occupé de suite ou à l'époque que l'on désirera.) L'établissement que Jean-George Kramer possédait à Valangin. Il consiste en deux moulins à farine, que l'on peut faire aller toute l'année, même dans les tems de basses eaux; une boulangerie, un appartement commode, cave, écurie, grenier à foin et remise, et environ trois poses de terrain en verger et jardin. S'adr. en ville à M. Ant. Fornachon, et à Valangin à MM. Delachaux et Guyot.

#### ON DEMANDE A ACHETER.

56. (Ou à louer.) Un petit char d'enfant qui soit encore en bon état. S'adr. au bureau d'avis.

#### À LOUER.

57. Le second étage et deux chambres au troisième, dans la maison Monvert, place des Halles.
58. Pour la St. Jean, aux Bercles, un appartement de trois pièces, cuisine et dépendances.
59. De suite, le second étage d'une maison située au faubourg du Cret, ayant vue sur la grande route et sur le lac. Cet appartement, dont la belle exposition ne laisse rien à désirer, et qu'on louera ensemble ou séparément, meublé, se compose de six chambres qui se chauffent, cuisine, chambre de domestique, dite à serrer, galetas, bonne cave, et autres aisances. On pourrait y ajouter, si cela convenait, la moitié d'un jardin et d'une écurie. S'adresser à M. Jean-Daniel Andrié.
60. Dans une belle exposition, à la Coudre, un grand appartement qui se louerait ensemble ou séparément, meublé ou non meublé. S'adr. à M. le justicier Bersot.

61. Deux chambres meublées, pour la belle saison ou à l'année. S'adr. à M. Benjamin Petitpierre, au faubourg du lac.
62. De suite ou pour la St. Jean, à la Neuveville, deux logemens meublés, ayant la vue du lac, avec ou sans la pension; on y ajoutera grange et écurie, si cela convient. S'adr. au bureau d'avis.
63. Pour la belle saison, dans une jolie campagne au-dessus de Greng, un logement, meublé ou sans meubles, ayant la vue du lac de Morat, et consistant en quatre chambres, cuisine, cave, chambre de domestiques, galetas, place à l'écurie p. un cheval, jardin garni d'espaliers. S'informer au bureau d'avis.
64. Pour la St. Jean, une maison au milieu du village d'Auvernier, composée de cinq chambres dont deux à fourneau, et un salon; un grand jardin attenant à la maison. S'adr. à M. Beaujon-Brandt, au dit lieu.
65. A l'Ecluse, près du Prébarreau, un petit jardin avec de la vigne et quelques espaliers, qui, étant fort précoce, pourrait convenir à un jardinier. S'adr. au bureau d'avis.
66. De suite, deux chambres, dont une à cheminée avec galetas et place pour le bois. S'adresser à J.-C. Schmid, culotier.
67. De suite ou pour la St. Jean, dans la maison de M<sup>me</sup> Boyer, Croix-du-marché, un logement composé d'un beau salon, chambre à manger, deux chambres à coucher, cuisine, galetas, chambre à serrer, cave et caveau. S'adresser à elle-même.
68. Pour la St. Jean, un joli appartement au faubourg, composé de deux chambres et un cabinet, avec cuisine, chambre à serrer, place pour le bois et caveau. S'adr. au bureau d'avis.
69. Pour la St. Jean, une chambre au plain-pied de la maison de M. Jacottet, sur la Place-d'armes. S'adr. à Victor Gaberel, locataire.
70. De suite, une chambre, avec portion de cuisine et galetas. S'adr. au bureau d'avis.
71. M<sup>me</sup> de Tribolet-Vaucher voulant convertir en magasins ou ateliers, les écuries à côté de sa maison, rue des Epancheurs, vacantes à la St. Jean, invite les personnes qui pourraient avoir des vues sur ce local, à s'annoncer prochainement chez elle, afin que les réparations puissent s'y faire selon convenance du locataire.
72. Pour la belle saison ou pour la St. Jean, un second étage au centre du village de Peseux, consistant en deux chambres, chambre à resserer, cuisine, caveau et portion de galetas. S'adr. au justicier Roulet-Py, au dit Peseux.
73. Dès-à-présent, moyennant convenance, une ou deux grandes baraques, dont l'une couverte en tuiles, propres pour remiser des voitures ou d'autres objets quelconques. situées à proximité du lac. S'adr. à M. Wavre-Wattel, lequel demande à acheter du tartre blanc et rouge.
74. Pour la St. Jean, le second étage de la maison de M<sup>me</sup> Jeanrenaud la mère, rue de la Treille.
75. Pour la St. Jean, un second étage composé de deux chambres au midi, un salon, cuisine, chambre à serrer, galetas fermé et caveau. S'adr. au bureau d'avis.
76. Pour la St. Jean, le 3<sup>me</sup> étage de la maison de M. J.-F. Perrin, à côté du Faucon, consistant en cinq chambres, cuisine, chambre à resserer, portion de galetas et caveau. — Plus dès-à-présent, dans le corps de logis de derrière une bonne cave fraîche, meublée p. environ 40 bossés.
77. Deux vergers à Fahy. — Plus, à vendre, une armoire à deux portes, en sapin, propre et en bon état. S'adr. à M<sup>me</sup> la ministre Petitpierre, rue Fleury.
78. Pour la St. Jean prochaine, le plain-pied d'une maison située rue des Moulins, près la Croix-du-marché, consistant en une boutique sur le devant et une chambre sur le derrière, propre pour un atelier d'artisan; on y joindrait, si cela convient, une cave non meublée au-dessous. S'adr. à M<sup>me</sup> veuve Péter née Matthey.
79. Dans la maison de M<sup>me</sup> veuve Favarger, située rue de l'Hôpital, trois logemens, composés de 3 chambres avec cuisines, galetas et chambres à resserer. Plus, un magasin au rez-de-chaussée. S'adr. à elle-même.
80. A Serroue, un logement très-agréable, composé de six pièces avec dépendances. La maison est située sur un sentier très-fréquenté, à une lieue de Neuchâtel, près de la forêt et des allées de Bussy, et au milieu d'un verger. On ajouterait au logement la jouissance d'un jardin et de quelques arbres à fruits d'été. S'adr. à la cure de Colombier.
81. Dès la St. Jean, pour un ménage sans enfans, le deuxième étage de la maison de M<sup>me</sup> Pettavel-Perrot, rue du Neubourg, composé de trois chambres, d'un cabinet pour domestique, cuisine, vestibule, et autres dépendances.

82. Pour la St. Jean prochaine, un moulin et ses dépendances. S'adresser à M. Erhard Borel, à Serrières.

83. Pour la St. Jean prochaine, le second étage de la maison de M. de Pury Chatelain, à la rue de l'Hôpital, consistant en deux chambres à fourneaux, une chambre à fourneau et cheminée, une petite chambre, une chambre à serrer, cuisine, caveau et portion de galetas.

#### ON DEMANDE A LOUER.

84. Une personne tranquille désirerait trouver, pour la St. Jean, un cabinet, ou à partager une chambre avec quelqu'un. S'adresser au bureau d'avis.

85. Pour le milieu ou la fin du mois, une chambre et un cabinet sans meubles, qui aient fourneau et cheminée, et qui soient le plus rapprochés que possible de la rue St. Honoré. S'adresser au bureau d'avis.

86. Par suite de la mise en vente du Sablon de Perrot, M. Gagnebin désire trouver un logement en ville, composé d'un plain-pied un peu vaste pour son atelier lithographique, et de 4 à 5 chambres dans un premier ou un second étage, avec cuisine, galetas et caveau.

#### A AMODIER.

87. Une montagne appelée la grande Racine, située rière la Commune des Gèneveys-sur-Cofrane, où l'on peut tenir trente vaches. S'adr. p. le prix et les conditions, à Louis Bourquin ou à Pierre-François Dubied, aux dits Gèneveys.

88. Le domaine situé à St. Aubin, pour lequel on demandait un fermier il y a quelques semaines, étant encore à remettre, les personnes qui y auraient des vues sont priées de s'adresser à M<sup>me</sup> Porret, chez M. Henri Borel, au Tertre.

#### DEMANDES ET OFFRES DE SERVICES.

89. Ch<sup>e</sup> Brossin, arrivé dernièrement de Genève, où pendant deux ans il a travaillé et s'est perfectionné dans la partie de coiffeur-perruquier, a l'honneur de se recommander aux personnes qui daigneront lui accorder leur confiance pour tout ce qui concerne le travail en cheveux, dont à tous égards on sera satisfait. Il recevra des abonnés pour la barbe. Sa boutique est en face de l'hôtel-de-ville.

90. La veuve Garronne reprenant son état de tailleur, se recommande au public pour faire à la maison les ouvrages concernant son état; on aura lieu d'être satisfait de la confection de ceux qui lui seront confiés, ainsi que de la modicité de ses prix. — La même prendrait encore deux pensionnaires pour la table et le logement. S'adr. à elle-même, au 2<sup>me</sup> étage de la maison Prince, sur la Place.

91. M. le capitaine de Dardel demande, pour le commencement de Mai ou pour la St. Jean, un domestique *jardinier* actif et intelligent. Il est inutile de se présenter sans de bonnes attestations.

92. On demande, pour la St. Jean, une bonne servante de maison, munie de bons certificats. S'adr. à la Balance.

93. Une bonne maison du Havre demande un domestique, qui soit au fait du service de la table et de la tenue des appartemens; il faudrait qu'il fût libre de partir dans le courant de ce mois, et qu'il pût fournir de bons certificats. S'adr. pour les conditions à M. le colonel de Luze-Mézérac.

94. On demande de suite, pour petit domestique, un jeune homme qui ait fait sa première communion. S'adr. à la Balance.

95. On demande, pour la St. Jean, une domestique d'un âge mûr, qui sache faire un bon ordinaire et qui soit munie de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

96. On demande, pour la St. Jean prochaine, un domestique âgé de 30 à 35 ans, qui connaisse la culture des jardins et la taille des arbres. S'adr. à M. Erhard Borel, à Serrières.

97. On demande dans un petit ménage, pour l'époque de la St. Jean, une fille d'un âge moyen, active et robuste, qui sache faire un bon ordinaire, coudre, tricoter et raccommoder les bas, et sur laquelle on puisse avoir de bons renseignements. S'adr. au bureau d'avis.

98. On demande, dans un bon magasin de modes, une jeune personne de la ville, sachant bien coudre et appartenant à d'honnêtes parens: on lui ferait des conditions favorables. S'adr. au bureau d'avis.

#### OBJETS VOLÉS, PERDUS OU TROUVÉS.

99. On a perdu, Mardi 30 Mars, près d'Auvernier, une paire de lunettes renfermées dans un étui de maroquin rouge; les rapporter, contre récompense, au bureau de cette feuille.

100. La personne qui a perdu un pied de roi en laiton, peut le réclamer chez L.-F. Reutter, à la Croix fédérale.

101. On peut réclamer chez Fréd.-Louis Pigeon, à Corcelles, un sabot trouvé Jeudi 25 Mars dernier, sur la route de Corcelles à Peseux.

#### AVIS DIVERS.

102. On informe le public que le tirage de la 5<sup>e</sup> classe 68<sup>e</sup> loterie de cette ville, aura lieu le Vendredi 14 Mai prochain, et que les billets pour cette classe devront être échangés au bureau de M. A.-S. Wavre, rue St. Maurice.

103. Dans le but de procurer à quelques-uns de nos jeunes gens, qui se vouent à la peinture, les moyens de continuer des études dispendieuses hors du pays, plusieurs personnes de cette ville, propriétaires de beaux tableaux des peintres de notre époque, ont eu l'heureuse pensée de les réunir dans un local convenable et d'inviter le public à venir y apporter son tribut d'admiration pour les talens de ces grands artistes et une ofrande bienveillante en faveur de leurs jeunes élèves. Les jouissances que nous procurent les beaux-arts deviennent plus vives, sans rien perdre de leur pureté, quand elles s'associent à la douceur d'une bonne-œuvre: les éloges que nous donnons aux talens ne sont pas alors tout-à-fait stériles; et en admirant les belles productions de ces artistes qui sont actuellement en pleine jouissance de leur activité et de leurs succès, nous aurons d'autant plus de plaisir, à encourager par une légère contribution le développement de talens encore en espérance. — A côté des beaux ouvrages de Gérard, d'Horace Vernet, de Verstappen, de Krüger, de Granet, de Genod, de Duval, nous verrons avec quelque orgueil figurer les tableaux des Robert, de GrosClaude et de plusieurs autres Neuchâtelois dont les talens honorent la patrie. — Comme on l'a dit, cette petite exposition a un but particulier, et elle ne doit pas être confondue avec l'exposition générale des produits de notre industrie qui doit avoir lieu dans le courant de Juin, pour faire le choix des objets qui seront envoyés à Berlin. C'est pour cette raison qu'on n'a pas invité les artistes du pays à envoyer maintenant leurs ouvrages, qui trouveront plus naturellement leur place dans l'exposition prochaine dont on ne tardera pas à indiquer l'époque plus exactement. — C'est dans une salle de la maison des Orphelins qu'on a réuni les tableaux dont il est ici question, et on pourra les voir dès Jeudi, 15 du courant, pendant une dizaine de jours. On a pensé qu'en mettant l'entrée à 5 batz, et à 3 pour les enfans, on ne découragerait personne d'y aller une fois et même d'y retourner: car ce genre de plaisir gagne beaucoup à être répété.

104. M. Munier-Cornaz, commissaire à Morat, prévient le commerce de Neuchâtel, qu'il vient de faire une convention pour 3 années consécutives, à dater du 27 Mars dernier, avec l'honorable commerce de Fribourg, en vertu duquel toutes les marchandises qui s'expédient de Neuchâtel à Fribourg, doivent lui être adressées à Morat, sans quoi il sera fait à Fribourg un rabais de bz. 5 pour cent sur toutes les marchandises qui seront expédiées par une autre entremise que la sienne. Il profite de cette occasion pour informer le commerce de Neuchâtel, qu'il a tous les jours des fourgons qui partent pour Berne et qui prendront en retour, à un prix très-moderne, les marchandises destinées pour Neuchâtel; qu'il a aussi chaque semaine deux fourgons qui partent régulièrement pour Genève, qui se chargeront du transport de marchandises à un prix modique.

105. M. Albert Vaucher, chirurgien-dentiste, a l'honneur de prévenir les habitans de la ville de Neuchâtel et de ses environs, qu'il arrivera le 8 Avril, où il restera jusqu'au 20. Sa demeure sera chez M<sup>me</sup> Courvoisier, rue St. Maurice.

106. On demande, dans le Canton de Vaud, un emprunt de L. 25000 à 3 1/2 pour cent, sur biens-fonds, en première hypothèque. S'adr. à M. Grangier cadet, maison Bouvier-Jacot.

107. On demande un jeune homme qui ait fait un bon apprentissage de commerce, soit dans une maison de commission, ou d'épicerie, et qui soit muni de bonnes recommandations. On pourrait l'employer de tems en tems pour des voyages dans la Suisse; on désirerait surtout qu'il sût l'allemand. S'adr. au bureau d'avis.

108. Une maison de commerce de cette ville prendrait en apprentissage un jeune homme de bonnes mœurs et appartenant à d'honnêtes parens. S'adr. au bureau de cette feuille.

109. Marianne Bader née Roulet, à Serrières, a l'honneur de prévenir le public qu'elle continue, comme du passé, à blanchir les chapeaux et à les teindre, ainsi que les rubans et plusieurs autres articles; elle remonte également les chapeaux. La même demande une apprentie pour cet état. S'adr. à elle-même à Serrières.

*Bouteille lumineuse.*

Il est facile de préparer une bouteille ou une fiole qui éclaire assez pendant la nuit pour que l'on puisse distinguer sans peine l'heure sur le cadran d'une montre, ainsi que d'autres objets.

On prend une fiole de verre blanc bien clair et de forme allongée. On fait chauffer dans un vase quelconque de la belle huile d'olive; quand elle est bouillante, on jette dans la bouteille un morceau de phosphore de la grosseur d'un pois tout au plus, et l'on verse avec précaution l'huile dessus jusqu'à ce qu'il y en ait au tiers de la fiole; on la bouche bien, et quand on veut s'en servir, on soulève le bouchon pour y laisser entrer l'air extérieur, puis on la rebouche: l'espace vide de la fiole paraît enflammé et donnera autant de clarté qu'une lanterne sourde ordinaire. Chaque fois que la lumière disparaît, on soulève de nouveau le bouchon et elle reparait à l'instant. Il faut observer que pour peu que le tems soit froid, il est nécessaire d'échauffer la fiole dans les mains avant de soulever le bouchon; sans cette précaution elle ne donnerait point de lumière.

Une fiole ainsi préparée peut servir tous les jours pendant six mois; elle n'a aucun danger pour le feu, et elle ne coûte presque rien.

*Décès du mois de Mars 1830.*

On a enterré

- Le 2. Marie-Mathilde, âgée de 23 jours, fille de Charles-Jules Segretin, habitant. (Cet enfant, mort à Bevaix, a été enterré dans le cimetière de la chapelle catholique.)
- » Jean-Pierre Garonne, âgé de 46 ans 2 mois, habit.
- 8. Marie-Louise Verdonnet, âgée de 52 ans 8 mois, femme de George-Henri Vasserot, habitant.
- 9. Sophie-Henriette Simond, âgée de 59 ans 4 mois, femme de Samuel Favarger, du Grand-Conseil.
- 11. Jacob-Christian, âgé d'un an 7 mois, fils illégitime de feu Elisabeth Kohler.
- 14. Rose-Marguerite Petit, âgée de 48 ans 7 mois, femme de Frédéric Feisly, habitant.
- » Susanne-Madelaine Berthoud, âgée de 83 ans, veuve de François-Olivier Borel, bourgeois.
- 18. Marianne Aeschlimann, âgée de 45 ans 4 mois, habitante.
- » Marguerite, âgée de 12 ans, fille illégitime de feu Jean-David Dougoz, d'Ormont-dessus, morte à l'hôpital de Pourtalès.
- 22. François-Ferdinand Perrinjacquet, de Travers, âgé de 39 ans 3 mois, mort à l'hôpital de Pourtalès.
- 23. Gabriel-Henri Lambelet, de Villette, Canton de Vaud, âgé de 59 ans 6 mois, habitant.
- 24. Marie-Françoise-Henriette, âgée de 29 ans, fille de feu George de Rougemont, conseiller d'Etat et Procureur-Général, bourgeois.
- » Un enfant du sexe féminin, mort-né, à Charles-Anguste Périllard, habitant.
- 26. Susanne-Marguerite Juvet, âgée de 40 ans 2 mois, habitante.
- » Jean Meyer, ouvrier cordonnier voyageur, de Wasenweiler, Grand-duché de Bade, âgé de 25 ans, mort à l'hôpital de la ville.
- 30. Matheis Beck, de Winterlingen en Wurtemberg, âgé de 54 ans environ.
- 31. Henri-Frédéric Borel, âgé de 72 ans, bourgeois.
- » Marie-Louise Wittnauer, âgée de 31 ans 5 mois, bourgeoise.

*TAXE DU PAIN, dès le 30 Novembre 1829.*

Le pain mi-blanc . . . . . à 5 cr. la livre.  
 Le pain blanc . . . . . à 6 cr. »  
 Le petit-pain de demi-batz doit peser 4 1/2 onces.  
 Celui d'un batz . . . . . 9 »  
 Celui de six creutzers . . . . . 15 5/8 »

*TAXE DES VIANDES, dès le 5 Avril 1830.*

(des quatre quartiers seulement, sans autre charge.)  
 Le bœuf à 9 1/2 cr. | Le veau à 7 cr.  
 La vache à 8 1/2 cr. | Le mouton à 9 cr.

*PRIX DES GRAINS.*

1. NEUCHÂTEL. *Au marché du 1<sup>er</sup> Avril.*  
 Froment . . . . . l'émine bz. 25 à 26.  
 Moitié-blé . . . . . — — — — —  
 Mècle . . . . . — — — — — 16 à 17 1/2  
 Avoine . . . . . — — — — — 8 1/2 à 10.  
 Orge . . . . . — — — — — 12 à 14 1/2  
 Epeautre . . . . . le quintal L. 11 à 11:5.  
 Seigle . . . . . id. — — — — —  
 Farine ordinaire, le sac de 160 lb. L. 32:2.  
 dite noire . . . . . — — — — —

2. BASLE. *Au marché du 2 Avril.*  
 Epeautre, le sac . fr. 16 — bz. à 19 — 7 bz.  
 Prix moyen — — — — — 17 — 5 bz. — 7 rap.  
 Seigle . . . . . — — — — — 11 — 5.  
 Orge . . . . . — — — — — 10 — bz. à 11 — bz.  
 Il s'est vendu . . 862 sacs froment et epeautre.  
 Reste en dépôt . 2169 —  
 NB. Le sac contient environ 9 émines de Neuchâtel.

3. BERNE. *Au marché du 30 Mars.*  
 Froment . . . . . l'émine . . bz. 20 à —  
 Epeautre . . . . . — — — — — 18 à 20.  
 Prix moyen . . . . . — — — — — 19 — 5 4/5 rap.  
 Mècle . . . . . — — — — — 13 1/2 à 14 1/2  
 Seigle . . . . . — — — — — 10 à 12 3/4  
 Orge . . . . . — — — — — 10 à 12.  
 Avoine . . . . . le muid . . . . . 61 à 115.

110. Les enfans de feu le Sieur Daniel Perret, père, de Thielle, domicilié à St. Blaise, voulant régler et liquider leurs affaires de famille, invitent toutes les personnes à qui leur dit père pourrait être redevable, soit par dettes directes ou par suite de cautionnements, tout comme celles qui pourraient lui devoir, de s'annoncer, d'ici à la fin du mois d'Avril courant, au greffier Dardel, à St. Blaise.

111. M. Jean-Matthieu Weber, Hollandais, mécanicien, a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir à la salle de l'auberge du Poisson, faubourg de la Plaine à Yverdon, une mécanique qui est en activité depuis le 27 Décembre 1829, pour filer toutes sortes de laine, ainsi que pour fabriquer le drap. Sa longue expérience et le nombre d'années de travail dans cette partie, des certificats honorables des maisons dont il est porteur, principalement de MM. Jacob Duval de Genève, de M. l'avocat Castellaz de Fribourg, de M. Schwartz de Zoffingue, de MM. Hauser-Flekenstien et C<sup>ie</sup> de Wädensweil sur le lac de Zurich, ainsi que d'autres de différentes nations où il a construit et rétabli les mécaniques de diverses maisons, lui font espérer que le public en général sera satisfait de son travail, ainsi que de la modicité de ses prix; aux personnes qui ne le seraient pas, il offre de rembourser la valeur de leurs laines. — Le prix est de 6 à 9 batz par livre, suivant la qualité de la filature. — Les personnes qui seront dans le cas de lui envoyer des laines brutes, sont prévenues qu'elles pourront les remettre chez MM. Jaquet, Bovet et Perrochet, commissionnaires à Neuchâtel, où l'on pourra retirer la laine lorsqu'elle sera travaillée.

112. L'assemblée générale du Concert ayant cru convenable de reprendre, comme elle l'avait anciennement, la direction des Concerts qui ont lieu chaque année à Neuchâtel, propose pour l'hiver proch. une souscription à cinq concerts, au prix de L. 5:5 s. le billet, soit L. 1:1 s. par concert pour les souscripteurs actuels, tandis que le prix sera de L. 6:6 s. pour ceux qui souscriront après le 15 Avril. — Le Comité annonce qu'il lui a paru avantageux de faire actuellement cette souscription, afin qu'il sache sur quelle somme il peut compter, et qu'il puisse prendre à l'avance les arrangemens convenables pour se procurer les artistes qui nous sont nécessaires. Il espère que les amateurs de musique et les pères de famille, qui désirent procurer à leurs enfans des ressources dans ce genre et de l'agrément à leurs compatriotes, seconderont les vues de la direction. On peut souscrire chez le Sieur Petitpierre, concierge.

113. Les catholiques habitant la ville et la banlieue de Neuchâtel, sont prévenus qu'ils peuvent acquitter entre les mains du Sieur Quinche, huissier de MM. les Quatre-Ministres, d'ici au 10 Avril courant, le premier terme de leurs contributions pour les frais du culte catholique à Neuchâtel. Passé ce tems le montant sera réclamé à domicile, une seule fois sans frais, après quoi il sera exigé des contrevenans à leurs frais.

114. Le Sieur D'Ivernois, doyen de l'honorable Cour de Justice du Val-de-Travers, fait savoir qu'il est occupé à faire l'entière liquidation de la masse de son beau-père feu Jean-George Petri, mort fin Décembre 1823, et sa belle-mère fin Décembre 1829. C'est pourquoi il invite par la présente publication tous ceux qui pourraient avoir à payer à la dite masse ou à en réclamer, à se présenter dans la quinzaine, soit à lui, soit à M. Charles-Ferdinand Vaucher, à Fleurier, procureur d'office établi juridiquement pour les membres de cette famille absens. La présente publication sera insérée trois fois, pour s'en prévaloir au besoin. St. Sulpice, 30 Mars 1830.

115. Une demoiselle de bonne famille d'une ville de l'Allemagne désire se placer en ville ou à la campagne, en qualité de gouvernante ou pour voyager; elle se chargerait de plus, d'enseigner la langue allemande par principes à de jeunes enfans, ainsi que les ouvrages du sexe. Les soins de la direction d'un ménage ne lui étant pas étrangers, elle s'en occuperait bien volontiers, et ne serait pas exigeante sur les conditions p. la première année. S'adr. au bureau d'avis.

116. M. Rychner, médecin vétérinaire du Gouvernement et de la ville de Neuchâtel, recevrait pour élèves un ou deux jeunes gens ayant reçu une éducation convenable. S'adr. à lui-même, avant la fin du courant, pour connaître les conditions.

117. Messieurs et Dames de cette ville sont prévenus, que M<sup>me</sup> Raphanel détache et dégraisse en tout genre, à l'instar de Paris, toute sorte d'habillemens d'homme et de femme, de même que toute espèce de schalls, poils de chèvre, soieries, draps de billard et étoffes d'ameublement; remet le tout dans la plus grande propreté et comme neuf: ses prix sont très-modérés. Sa demeure est au 3<sup>me</sup> étage sur le devant de la maison Eggen, laitier, rue de l'Hôpital.

118. M. Alphonse Bouvier, à la rue des Moulins, continue à recevoir les toiles et fils p. la blancherie, et fait des envois toutes les semaines.

119. Les personnes qui auraient de la toile à faire fabriquer, sont priées d'accorder la préférence au Sieur Landry, concierge des prisons de Neuchâtel, qui ne négligera rien pour les satisfaire tant sous le rapport de la bienfature que sous celui de la modicité du prix. — On trouve chez le même, des pantalons forte toile, et de triège bleu et blanc, ainsi que de petites guêtres, même triège, au plus juste prix.

120. La Commune de Bôle fera procéder, au moyen d'un concours qui aura lieu le 15 Avril proch., à la repourvue de la place de régent de son école, qui sera vacante pour la St. Jean prochaine, et dont la pension peut valoir vingt louis environ, non compris le logement et les droits d'affocage comme uu communier du lieu. Ceux auxquels cette place pourrait convenir, sont invités à se rendre au prédit concours, qui sera ouvert le jour susmentionné, dès les 9 heures du matin, à la chambre d'école dudit lieu, où les aspirans pourront prendre une connaissance plus détaillée des divers objets dont se compose la susdite pension, ainsi que celle des astrictions attachées à ladite place; ils sont prévenus en même tems, qu'aucune journée ne sera payée.

121. M. Weidingér, artiste musicien, demeurant chez M<sup>me</sup> veuve Perrochet, rue de l'Hôpital, donne des leçons de violon, de violoncelle, et des principes du piano. S'adr. à lui-même.

122. M. Stehelin, tenant depuis le premier Janvier dernier, l'hôtel du Faucon à Berne, connu déjà avantageusement depuis nombre d'années, se recommande à la continuation de la bienveillance de MM. les étrangers et voyageurs, en les assurant que rien ne sera négligé pour les contenter sous tous les rapports. Il saisit cette occasion pour se rappeler au souvenir de ses anciennes et nombreuses connaissances avec lesquelles il a eu l'avantage d'être en relations d'affaires pendant les 24 années qu'il a été établi à Bâle, sa ville natale.

123. MM. Jaquet, Bovet et Perrochet, commissionnaires, préviennent les personnes qui auront des expéditions à faire pour Bâle et l'Allemagne, qu'ils recevront désormais toutes les semaines régulièrement un char qui prendra les marchandises destinées à ces contrées, à un prix de voiture modique. Les colis devront leur être remis le Mercredi avant midi, afin qu'ils puissent être chargés de suite, et arriver à Bâle assez à tems pour pouvoir être rechargés le Samedi suivant sur les chars qui partent ce jour-là pour Francfort-sur-Mein.

124. On offre en prêt L. 2800 de ce pays, moyennant bonnes et valables sûretés, étant inutile de se présenter si on ne peut y satisfaire. S'adr. au bureau d'avis.

*Départ de voitures.*

125. Au 25 courant fixe, il partira une bonne voiture pour Berlin, passant par Francfort, Leipzig et Dresde; une seconde au premier Mai prochain, pour Francfort, Hesse-Cassel, Hanovre, Hambourg et Lubeck. S'adr. à Rodolphe Gaschen, maître voiturier, maison de MM. Borel frères, vis-à-vis le Faucon.

126. Du 20 au 25 Avril prochain, une bonne voiture se mettra en route pour Francfort, Cassel, Hanovre, Hambourg et Lubeck; une seconde pour Francfort, Leipzig, Dresde et Berlin; et au commencement de Mai, une troisième pour Cologne et Amsterdam. S'adr. à Pierre Gaschen, maître voiturier, près la Place-d'armes.

127. Du 1<sup>er</sup> au 10 Avril fixe, il partira une bonne voiture pour Paris et Calais, et à la même époque, une dite pour l'Italie. A la fin du dit mois et au commencement de Mai, il partira quatre autres voitures, savoir: la 1<sup>re</sup> pour Francfort-sur-Mein, Leipzig, Dresde et Berlin; la 2<sup>me</sup> pour Munich et Vienne; la 3<sup>me</sup> pour Hanovre, Hambourg et Lubeck, et la 4<sup>me</sup> pour Milan, Florence et Rome: dans chacune il y aura des places à donner. S'adr. à J. Pasche, maître voiturier, ancien établissement de M. Delavaux, rue d'Etraz, à Lausanne. Le même fait partir chaque mois de la belle saison, une voiture pour Paris, Calais et Londres.

128. Du 10 au 15 Avril fixe, il partira une bonne voiture pour Paris et Londres, dans laquelle il y a encore des places à donner. S'adresser à Frédéric Comte, maître voiturier, à Yverdon.

**VARIÉTÉS.**

*Huile de pepins de raisins.*

Vingt livres de pepins pressurés donnent à-peu-près une livre d'huile que l'on épure et qui a la propriété de s'épaissir à l'air comme la térébenthine de Venise; on en pourrait tirer un bon parti pour l'imprimerie lithographique.